

L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION FRANCOPHONE : LA FCFA PROPOSE LA CRÉATION D'UN FRANCO-NET CANADIEN

La Fédération des communautés francophones et acadienne veut circuler en français sur la future autoroute de l'information. Elle propose donc la création d'un réseau télématique pancanadien en français.

La Fédération revendique une voie d'accès française sur la future autoroute canadienne du XXI^e siècle, à un tarif équivalent à celui d'un marché local anglophone.

La FCFA pense que cette autoroute électronique serait une bonne façon de rapprocher les petites communautés francophones, qui sont dispersées dans les quatre coins du pays. Elle ajoute que les francophones ne devraient pas être obligés de parler en anglais à leur ordinateur personnel pour se faire comprendre. «*Notre première crainte est que l'autoroute de l'information ne se développe principalement qu'en anglais.*» Elle deviendrait alors, «un agent potentiel d'assimilation féroce.»

Alors que l'industrie prône la libre concurrence, la FCFA pense que le gouvernement fédéral a l'obligation légale (Loi sur les langues officielles) de s'assurer que les francophones pourront communiquer en français sur le réseau.

Déjà, les Fransaskois de la Saskatchewan (Réseau Mercure) et les Franco-Ontariens (Village électronique) explorent depuis quelques années les avenues de la télématique, dans le but de créer des liens entre des communautés et des individus dispersés sur un vaste territoire.

On imagine aussi toutes les possibilités de l'autoroute de l'information pour l'enseignement à distance. Il existe déjà des réseaux d'éducation à distance en français mais selon la FCFA, les universités et collèges n'ont pas les moyens de faire cavalier seul, à cause des coûts. On voudrait donc que l'entreprise privée investisse dans l'enseignement assisté par ordinateur en français.

Dans un document de 21 pages intitulé *Pour une voie d'accès française sur l'autoroute canadienne*, la FCFA fait part de ses préoccupations face à la rapide élaboration de l'autoroute de l'information sans qu'on y garantisse un espace francophone.

On y lit que les communautés francophones et acadienne sont prêtes à participer pleinement à l'application des nouvelles technologies et à collaborer à leur façon au développement social et économique du pays. Mais qu'il faut cependant leur préserver un espace où elles sauront se reconnaître et laisser libre cours à leur créativité et leur épanouissement.

La solution préconisée consiste à créer un réseau identifié à la francophonie pour relier les communautés dispersées d'Est en Ouest, incluant le Nord. Ce réseau devrait être disponible à des tarifs concurrentiels à ceux d'un réseau d'un marché local à majorité anglophone. Un réseau de la francophonie pourrait être enrichi par un accès à d'autres réseaux ou serveurs de la francophonie internationale.

**Préparé par
Marie-Hélène Bergeron
secrétaire administrative régionale
Région Amérique de l'AIFLF**